

# Quand les seniors et les étudiants vivent sous le même toit

par

■ **Typhaine de Penfentenyo** ■

Fondatrice d'ensemble2générations

■ **Jean-Renaud d'Elissagaray** ■

Directeur général d'Accordés

## En bref

Nombre de seniors souffrent de solitude, et cela pèse sur leur santé, mais aussi sur leurs enfants, souvent distants de centaines de kilomètres. Beaucoup d'étudiants ne trouvent pas de logement correct et les loyers élevés les contraignent à travailler ou à être un lourd poids financier pour leurs parents. Il existe une solution simple à ces problèmes : faire vivre ensemble des étudiants et des seniors. Il faut cependant que la confiance s'installe : « *Comment ce jeune va-t-il se comporter ?* », « *Ce senior n'a-t-il pas un caractère difficile ?* » L'expertise d'ensemble2générations montre que cette confiance se crée et, surtout, se gère. Au sein des milliers de binômes, renaît ainsi, sous une forme nouvelle, la magie des relations entre grands-parents et petits-enfants. Avec l'association Accordés, Jean-Renaud d'Elissagaray veut aider Typhaine de Penfentenyo à changer d'échelle en permettant à des employeurs de sensibiliser leurs salariés dont un parent âgé vit isolé ou dont un enfant, étudiant, cherche à se loger.

Compte rendu rédigé par François Boisivon

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

Séance organisée avec le soutien du Collège des Bernardins et de l'Institut CDC pour la Recherche, et grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé<sup>1</sup> • Carewan<sup>1</sup> • Conseil régional d'Île-de-France • Danone • EDF • Else & Bang • ENGIE • FABERNOVEL • Fondation Roger Godino • Groupe BPCE • Groupe Caisse des Dépôts • Groupe OCP • GRTgaz • HRA Pharma<sup>2</sup> • IdVectoR<sup>2</sup> • IPAG Business School • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • MINES ParisTech • Ministère de l'Économie et des Finances – DGE • RATP • Renault-Nissan Consulting • SNCF • Thales • UIMM • Ylios<sup>1</sup>

1. pour le séminaire Vie des affaires
2. pour le séminaire Management de l'innovation

### Vaincre l'isolement

C'est pour répondre à trois constats que je me suis lancée, voici douze ans, dans ce qu'on nomme désormais la *cohabitation intergénérationnelle*. D'une part, les personnes âgées souffrent de leur isolement – les 15 000 personnes âgées mortes lors de la canicule de 2004 sont aussi mortes de solitude. D'autre part, les étudiants peinent à trouver un logement, les 16 heures de travail salarié hebdomadaires qui leur sont nécessaires pour payer leur loyer se soldent par 50 % d'échecs à l'université et les éventuels emprunts contractés pendant la durée des études sont difficiles à rembourser. Enfin, les liens intergénérationnels se distendent. En effet, la société "liquide" que certains souhaitent repose sur l'individualisme, auquel il n'est possible de résister qu'en recréant du lien, par l'économie collaborative ou participative et entre les personnes : on n'existe que dans le regard de l'autre.

À ces problèmes, l'association ensemble2générations apporte une solution simple et humaine : loger des étudiants chez des personnes âgées. Il peut s'agir d'un logement gratuit en échange de présence le soir, d'un logement économique en échange de services (l'étudiant hébergé participe également aux frais d'usage), ou encore d'un logement solidaire (l'étudiant verse un loyer pour générer un complément de revenu pour la personne âgée). Depuis douze ans, 4 200 "binômes" ont ainsi été créés par ensemble2générations. Faire vivre sous le même toit des personnes qui parfois ont jusqu'à 70 ans d'écart relève d'une alchimie complexe. Pourtant, les échecs sont rares (3 %) et le renouvellement (97 %) est la norme.

Notre méthodologie est donc efficace et il semble qu'elle ne puisse être ubérisée puisque nous privilégions une relation individualisée de proximité entre l'association, la personne âgée et la famille. Les enfants des personnes âgées nous sollicitent souvent les premiers. Leurs propres enfants sont étudiants, eux-mêmes ne sont plus très jeunes, mais demeurent dans la vie active et doivent faire face aux complications engendrées par ces trois situations simultanées. Les femmes sont les premières concernées.

La connaissance des personnalités de l'étudiant hébergé et de la personne âgée qui l'accueille permet de découvrir des centres d'intérêt communs, qui nourriront leurs conversations. Ainsi, une jeune marocaine passionnée de rugby a-t-elle été hébergée par le père du président du Stade français. Le binôme a duré trois ans et la jeune fille a pu assister à tous les matches du championnat d'Europe de rugby dans la tribune officielle. Par ailleurs, nous rencontrons chaque personne âgée, visitons chaque logement. Cette approche fine nous a permis de développer notre modèle et de convaincre les pouvoirs publics de légaliser cette nouvelle forme de solidarité afin d'éviter les risques juridiques. En effet, les menus services rendus par l'étudiant risquaient d'être qualifiés de travail déguisé et les agences immobilières ou d'aide à domicile pouvaient considérer notre activité comme une concurrence déloyale. En novembre 2018, la légalisation de la cohabitation intergénérationnelle par l'article 39 de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) a levé ces risques et permet une prise de conscience.

### Épargner des peines et des dépenses à la collectivité

En 2017, les trois quarts des 660 étudiants concernés par notre dispositif étaient logés gratuitement ou économiquement, et un étudiant hébergé chez une personne âgée ne demande pas d'allocation logement, ce qui représente pour la CAF (Caisse d'allocations familiales) une économie annuelle de 1 500 euros par étudiant. Quant aux personnes âgées qui participent à notre action, elles voient reculer de trois ou quatre ans leur entrée en maison de retraite, où l'année coûte 20 000 euros par personne à la collectivité et où les places manquent. En outre, l'aide à domicile jour et nuit peut coûter jusqu'à 6 000 euros par mois aux familles. La présence d'un étudiant permettant une veille suffisante, la cohabitation intergénérationnelle permet de réaliser des économies substantielles. Nous estimons que, depuis sa création en 2006, ensemble2générations a permis à la CAF d'économiser plus de 4 millions d'euros et aux familles plus d'1 million.

La fracture numérique, qui accroît sensiblement l'isolement des personnes âgées, est plus facilement réduite par un étudiant présent tous les soirs que par les enfants ou les petits-enfants très souvent absents. Les démarches qui ne sont plus accessibles que par le moyen d'un écran, alors qu'on pouvait récemment encore échanger par téléphone avec un interlocuteur humain, deviennent une véritable source d'angoisse, entretenant un double sentiment d'exclusion.

## Un maillage national, bientôt international

La première antenne ensemble2générations a été créée en 2006 en Île-de-France, où nous comptons désormais sept antennes. La duplication en province a demandé la mise en place de procédures systématisées : un ordinateur programmé, une charte graphique, un ensemble de données réparties en 200 documents reproductibles, deux jours de formation pour le ou la responsable, une aide allant de 1 500 à 2 000 euros pour le démarrage d'une antenne, des affiches, des tracts, des dépliants... Aujourd'hui, 22 antennes d'ensemble2générations couvrent 32 villes de province et nous nous rencontrons deux fois l'an pour un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Nous avons également commencé à essaimer dans le monde : au Japon, où nous comptons trois agences; en Corée du Sud, qui connaît aussi d'importants problèmes de vieillissement de population et où le gouvernement prend en charge le financement et la communication de l'antenne de l'association; au Canada, ainsi qu'à La Martinique et à La Réunion.

Ensemble2générations est par ailleurs administrateur de Homeshare International, qui fédère toutes les initiatives de cohabitation intergénérationnelles dans le monde et dont le congrès se tient tous les deux ans, chaque fois dans un pays différent.

Nous recevons chaque année deux ou trois demandes d'ouverture de nouvelles antennes en France. À Paris et en région parisienne, nous avons pu créer quelques postes salariés, financés en partie par des subventions, dont celle de la mairie de Paris, tandis que nous recourons au bénévolat pour la province. Ainsi, notre action, dont l'impact social et économique est très fort, ne coûte-t-elle pratiquement rien. Les subventions ne représentent que 30 % d'un petit budget – masse salariale comprise –, les cotisations des étudiants et des seniors finançant le reste.

## ■ Exposé de Jean-Renaud d'Elissagaray

---

### Quand l'entreprise peut servir une cause nationale

L'offre de service Accordés est une déclinaison de l'offre de cohabitation intergénérationnelle pour le *B to B* (*business to business*), en d'autres termes le monde de l'entreprise. D'un côté, de nombreux salariés ont la charge, soit d'un parent âgé, soit d'un enfant étudiant. De l'autre, les compagnies d'assurance et de prévoyance ont comme clients des personnes âgées vivant seules et des jeunes professionnels à la recherche d'un logement. L'idée de proposer aux entreprises de soutenir leurs salariés qu'on nomme *aidants familiaux* ou leurs clients en recourant à ensemble2générations s'est donc imposée naturellement. Elle permet aussi d'aider le passage d'ensemble2générations à une autre échelle et de sécuriser son *business model*.

Le vieillissement de la population concerne l'ensemble de la collectivité nationale. En France, un tiers des personnes de plus de 60 ans sont confrontées à la solitude et 3 000 personnes de plus de 65 ans se suicident chaque année, dont 70 % demeurant chez elles. Comme nous ne disposons que d'1 million de places en maisons de retraite et que nous compterons bientôt 15 millions de retraités, le maintien à domicile est une nécessité et une urgence.